

Projet d'ordre du jour

Jeudi 16 juin 2022

- 09h00 **53-1 Mots de bienvenue de la Présidente et adoption de l'ordre du jour**
Document du CA 53-1-A Projet d'ordre du jour
Document du CA 53-1-B Liste des participants à la réunion du Conseil d'administration
- 09h15 **Adresse de bienvenue de la Commission européenne et du ministère belge des Affaires étrangères**
- 09h30 **Présentations des nouveaux membres du Conseil d'administration**
- 10h00 **53-2 Rapport du Secrétariat**
Document du CA 53-2-A Rapport d'avancement de la mise en œuvre – pour information
Document du CA 53-2-B Rapport d'avancement de la sensibilisation – pour information
- 11h00 **Présentation du nouveau site Internet de l'ITIE**
- 11h20 **Pause**
- 11h50 **53-3 Rapport du Comité de Mise en œuvre**
Document du CA 53-3-A Étendue des améliorations à la Norme ITIE – pour décision
Document du CA 53-3-B Engagement des pays de l'ITIE en proie à une instabilité politique ou à un conflit – pour décision
- 13h00 **Déjeuner**
- 14h00 **Apprendre à connaître les collègues**
- 14h45 **53-4 Rapport de la Banque mondiale**
Document du CA 54-4-A Rapport de la Banque mondiale et résumé de l'examen de l'EGPS
- 15h00 **53-5 Rapport du Comité de Sensibilisation et de Candidature**
Document du CA 53-5-A Évaluation de la candidature : Angola – pour

décision

16h00 **Fin de la séance**

17h30 **Réception MAE**

Vendredi 17 juin 2022

- 09h00 **Séance d'approfondissement**
Soutenir l'Ukraine - Rôle de l'ITIE dans le maintien de la mise en œuvre pendant le conflit et dans la reconstruction
Séance à huis clos pour les membres du Conseil d'administration et leurs suppléants
- 10h30 **Pause**
- 11h00 **53-6 Rapport du Comité de Validation**
Document du CA 53-6-A Rapport du Comité de Validation (devrait inclure les éléments suivants : Argentine, Liberia, Mexique) - pour décision
Document du CA 53-6-B Examen des enseignements tirés des Validations dans le cadre du nouveau modèle - pour décision
- 12h30 **Déjeuner**
- 13h30 **53-7 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision**
Document du CA 53-7-A Note d'orientation sur les attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE - pour information
Document du CA 53-7-B Révision des directives des collèges - pour information
Rapport du Secrétariat sur les résultats de la réunion extraordinaire du Conseil d'administration
- 15h00 **53-8 Rapport du Comité des Finances**
Document du CA 53-8-A Mises à jour financières : comptes du premier trimestre et prévisions du deuxième trimestre de 2022 - pour information
- 15h30 Mise à jour sur les préparatifs de la Conférence mondiale
Le Secrétariat fournira un rapport verbal
- 15h45 **Questions diverses**
Prochaines réunions du Conseil d'administration
- 16h00 **Clôture**

Résumé des actions provenant des réunions antérieures du Conseil d'administration

Point à l'ordre du jour	Action	Statut
Points d'action provenant de la 52^e réunion du Conseil d'administration, virtuelle		
52-2-A	Le Secrétariat continuera à surveiller la situation dans les contextes politiquement instables et fragiles et il en fera rapport au Conseil d'administration.	En cours
52-2-A	Le Secrétariat assurera la Validation du Mali avec un examen rapproché de la transparence des octrois de licences sous le régime militaire.	En cours
52-2-A	Le Secrétariat évaluera le niveau de satisfaction à l'Exigence 1 par le Pérou et la présentera au Comité de Mise en œuvre.	En cours
52-2-A	Le Secrétariat envisagera d'étendre à grande échelle les plans de formation sur les implications de la transition énergétique dans ses prochaines activités de renforcement des capacités.	En cours
52-3	En collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale, le Secrétariat examinera la manière dont le Conseil d'administration de l'ITIE peut être mieux informé sur le compte des activités EGPS en cours à l'appui de la mise en œuvre de l'ITIE.	En cours
52-4-A	Le Secrétariat établira l'étendue des améliorations à la Norme ITIE avant la 53 ^e réunion du Conseil d'administration prévue en juin 2022, en consultant pleinement les collègues et les parties prenantes concernés.	Complété
52-4-A	Le Secrétariat donnera suite à la recommandation sur la création du groupe de travail chargé des améliorations à la Norme ITIE, après la 53 ^e réunion du Conseil d'administration en juin 2022.	Complété
52-4-B	Le Secrétariat poursuivra le suivi de l'avancement des approches assouplies envers la déclaration et, lors de la 53 ^e réunion en juin 2022 du Conseil d'administration, il présentera à ce dernier un état des lieux des progrès réalisés.	En cours
52-5	La Présidente écrira aux gouvernements de l'Albanie, de la Guinée et des Philippines pour les informer de la décision du Conseil d'administration.	Complété
52-5	Le Secrétariat publiera les résultats de la Validation de l'Albanie, de la Guinée et des Philippines, y compris les documents justificatifs.	Complété
52-5	Le Comité de Mise en œuvre fera état de l'avancement de la mise en œuvre des mesures correctives liées à l'engagement des parties prenantes aux Philippines lors de la 54 ^e réunion du Conseil d'administration en octobre. À l'occasion de sa 54 ^e réunion, le Conseil d'administration examinera l'application des protections prévues à l'Article 5 du Chapitre 4 de la Norme ITIE dans le cadre de la Validation des Philippines. La prochaine Validation des Philippines commencera dans un délai de 12 mois, le 1 ^{er} avril 2023.	En cours
52-5	Le Comité de Validation démarrera un examen des enseignements tirés des premières Validations menées en vertu du nouveau modèle de Validation. Chaque collègue désignera deux membres qui feront partie du groupe de travail.	Complété
52-6	Le Secrétariat tentera de parvenir à un accord avec la Banque mondiale au sujet des informations fournies par le biais du rapport du Groupe de la Banque mondiale au Conseil d'administration de l'ITIE avant les réunions de ce dernier.	En cours
52-7	Les comptes annuels seront signés et le Rapport d'audit sera finalisé et publié en ligne.	Complété
52-7	Les attentes à l'égard des entreprises seront publiées en ligne.	Complété
52-7	Le Secrétariat fournira des orientations aux entreprises soutenant l'ITIE concernant l'interprétation des attentes.	En cours
52-7	Le Secrétariat s'attaquera à la prochaine évaluation [des attentes à l'égard des entreprises], préalablement à la Conférence mondiale de 2023.	En cours
Points d'action en cours provenant des réunions antérieures du Conseil d'administration		
51-2-A	Le Secrétariat continuera à assurer un suivi de la situation dans les contextes politiquement instables et fragiles et à en faire rapport au Conseil d'administration.	En cours
51-2-B	Le Secrétariat poursuivra ses efforts de sensibilisation auprès des institutions financières.	En cours
51-7-A	Le Comité de Gouvernance et de Supervision devra fournir, lors de la 52 ^e réunion du Conseil d'administration en février, des recommandations sur les changements à apporter aux Attentes et sur la manière de traiter les cas de non-respect des Attentes par une entreprise.	En cours
50-2-A	Le Secrétariat suivra l'évolution de la situation au Tchad, au Mali et au Myanmar, tiendra le Conseil d'administration informé et conseillera le Comité de Réponse Rapide et le Comité de Mise en œuvre sur les mesures à prendre au besoin.	En cours

Document du CA 53-1-A
Projet d'ordre du jour

50-4	Le collège des entreprises devra recommander au CGS d'améliorer les progrès réalisés pour répondre aux Attentes et de réviser les Attentes, afin que le CGS fournisse des recommandations à la réunion du Conseil d'administration d'octobre.	En cours
50-5	Le Secrétariat devra mettre à jour et améliorer les documents d'orientation destinés pour les pays de mise en œuvre, portant sur l'assouplissement de la déclaration et les approches alternatives à la déclaration par l'entremise du Comité de Mise en œuvre.	En cours
50-8	La prochaine Conférence mondiale de l'ITIE devra se tenir en présentiel en 2023.	En cours
50-8	Le mandat de la Présidente actuelle et des membres actuels du Conseil d'administration est prorogé d'un an jusqu'en juin 2023, ce qui nécessite une approbation lors de l'Assemblée générale.	En cours
49-5-C	Le Secrétariat international intégrera les actions qui sont décrites dans le <i>Document du Conseil d'administration 49-5-C : Soutien à l'engagement efficace de la société civile dans l'ITIE</i> dans son travail d'appui à la mise en œuvre et ses plans de développement de formations et d'orientations.	En cours
49-8-A	Chaque collège devra s'assurer que les directives sont mises à jour et publiées avant la réunion du Conseil d'administration du mois de juin.	En cours
48-2-B	Le Secrétariat international devra renforcer le soutien aux pays de mise en œuvre en matière de collecte de fonds et de mise en œuvre rentable et encourager l'apprentissage par les pairs entre les pays.	En cours
48-2-C	Le Secrétariat international devra apporter son soutien à la Guinée équatoriale dans la préparation d'une nouvelle demande de candidature, le cas échéant, et envisager une éventuelle évaluation de l'espace civique en Guinée équatoriale, avec le soutien des membres du Conseil d'administration et de la société civile, des entreprises et d'autres parties prenantes.	En cours
48-4-A	Le Secrétariat international devra aider les pays de mise en œuvre de l'ITIE à adopter les mesures figurant dans le Document du Conseil d'administration 48-4-A et encourager des approches innovantes en matière de déclaration.	En cours
48-4-B	Le Secrétariat international devra poursuivre ses efforts de collecte de fonds pour soutenir ses travaux sur la transition énergétique et pour sensibiliser les pays de mise en œuvre et partenaires intéressés.	En cours
48-9	Le Secrétariat et le Comité de Réponse Rapide devront suivre de près la situation au Myanmar.	En cours
47-2-B	Le Secrétariat international devra suivre la situation au Mali et en RDC, assurer le contact avec les parties prenantes nationales et soumettre les rapports correspondants au Conseil d'administration.	En cours
47-3	Le GBM devra travailler avec ses bureaux nationaux pour communiquer la disponibilité d'un soutien aux financements d'urgence pour les pays de mise en œuvre.	En cours
47-4-A	Le Secrétariat international devra appliquer les recommandations telles qu'é émises par le Document du Conseil d'administration 47-4-A, notamment pour améliorer les orientations destinées aux pays de mise en œuvre et la mise en place d'un cadre de mesure des résultats.	En cours
46-3	Le Secrétariat international travaillera avec l'équipe EGPS et les chefs d'équipe de projet de la BM afin de fournir un soutien coordonné aux pays de mise en œuvre pour faciliter leur demande de financement au titre de l'EGPS.	En cours
46-4-A	Le Secrétariat international communiquera les décisions du Conseil d'administration aux pays concernés en termes positifs, en reconnaissant les efforts déployés par les pays pour satisfaire aux Exigences de l'ITIE.	En cours
46-7	Les coordonnateurs devront recueillir les observations de leurs collègues respectifs sur la mise à jour et la mise en œuvre des directives relatives aux collèges comme suite à l'Assemblée générale de l'ITIE.	En cours
45-2-A	Le Secrétariat devra actualiser les estimations budgétaires pour les activités liées à la propriété effective dans les pays et les communiquer au Conseil d'administration pour information.	En cours
43-2-B	Le Secrétariat international réunira les partenaires au développement dans les principaux pays confrontés à une baisse des contributions.	En cours
41-4-A	L'ITIE déploiera un effort ciblé en matière de transparence des entreprises d'État afin de travailler de plus près avec ces dernières à l'amélioration de leurs divulgations dans les pays de l'ITIE et au-delà. Cet effort sera mené en étroite collaboration avec des partenaires clés et dépendra de la demande et des fonds disponibles.	En cours
41-4-B	Le Conseil d'administration poursuivra son appui aux pays de mise en œuvre et aux entreprises d'État afin d'assurer des divulgations systématiques sur la vente des parts de pétrole, de gaz et de minéraux de l'État, y compris dans les nouveaux pays qui participent à cet effort.	En cours

41-4-B	Sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires, le Conseil d'administration poursuivra son soutien à la transparence du commerce des matières premières à l'échelle mondiale, au travers d'activités de sensibilisation auprès des gouvernements, des entreprises d'État et des négociants en matières premières.	En cours
Décisions prises par le biais des circulaires du Conseil d'administration après la 52^e réunion du Conseil d'administration		
BC 318	09.02.2022	Le Tchad peut prétendre à une prorogation de son échéance de rapportage pour l'exercice comptable 1 ^{er} janvier 2019 – 31 décembre 2019. L'échéance de publication du rapport en suspens est prorogée au 28 février 2022. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 318	09.02.2022	La République dominicaine peut prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage pour l'exercice comptable du 1 ^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. L'échéance de publication du rapport en suspens est prorogée au 28 février 2022. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 318	09.02.2022	La Guinée peut prétendre à une prorogation de son échéance de rapportage pour l'exercice comptable 1 ^{er} janvier 2019 – 31 décembre 2019. L'échéance de publication du rapport en suspens est prorogée au 31 mars 2022. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 318	09.02.2022	Le Guyana peut prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage pour l'exercice comptable du 1 ^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. L'échéance de publication du rapport en suspens est prorogée au 31 mai 2022. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 318	09.02.2022	Madagascar peut prétendre à une prorogation de son échéance de rapportage pour l'exercice comptable 1 ^{er} janvier 2019 – 31 décembre 2019. L'échéance de publication du rapport en suspens est prorogée au 30 juin 2022. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 318	09.02.2022	Le Mali peut prétendre à une prorogation de son échéance de rapportage pour l'exercice comptable 1 ^{er} janvier 2019 – 31 décembre 2019. L'échéance de publication du rapport en suspens est prorogée au 31 mars 2022. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 318	09.02.2022	Le Mexique peut prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage pour l'exercice comptable du 1 ^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. L'échéance de publication du rapport en suspens est prorogée au 30 avril 2022. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 318	09.02.2022	Le Suriname peut prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage pour l'exercice comptable du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019. L'échéance de publication du rapport en suspens est prorogée au 30 avril 2022. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 318	09.02.2022	L'Ouganda peut prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage pour l'exercice comptable du 1 ^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020. L'échéance de publication du rapport en suspens est prorogée au 14 mai 2022. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 319	10.03.2022	María Fernanda ÁVILA , Secrétaire du Département des Mines au ministère du Développement Productif de l'Argentine succède à Laura RÓPOLO en tant que membre du Conseil d'administration de l'ITIE. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 320	28.03.2022	Ivanka MAMIC , Vice-Présidente principale au développement durable chez BP, succède à Dominic EMERY en tant que membre suppléante au Conseil d'administration. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 321	27.04.2022	Le procès-verbal de la 52 ^e réunion du Conseil d'administration est approuvé le 27 avril. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 321	27.04.2022	Le Guyana a obtenu un score global relativement faible de 52 points dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019. Conformément à l'Article 6 de la Section 4, le Guyana devra prendre 21 actions correctives avant la prochaine Validation le 1 ^{er} avril 2024. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 321	27.04.2022	Le Conseil d'administration approuve la décision de suspendre temporairement le Pérou pour non-respect de l'échéance de soumission de son Rapport ITIE de 2019 fixée au 31 mars 2022, ce conformément à l'Exigence 4.8. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .